



Scrutin CNU 2007 :
**la participation et les résultats marquent l'attachement des enseignants-chercheurs
aux instances élues et leur opposition à la loi LRU**

Alors que la loi LRU (Loi Libertés et Responsabilités des Universités) fait voler en éclats la collégialité des instances d'évaluation et de recrutement de l'enseignement supérieur et de la recherche, les enseignants-chercheurs ont manifesté, par leur vote au CNU (Conseil National des Universités), leur profond attachement aux instances élues sur des bases disciplinaires.

La participation (47,92%) est en augmentation de près de 3 points par rapport à 2003.

Malgré la multiplication des listes, en particulier celles constituées sur des bases corporatistes et élitistes, le SNESUP obtient environ 400 élus. Il est ainsi reconnu comme porteur des aspirations de l'ensemble des universitaires.

Ces résultats renforcent le SNESUP comme première organisation syndicale de l'enseignement supérieur : notre syndicat est très largement représentatif et porte, avec force et collectivement, l'unité du métier d'enseignant-chercheur dans toutes les disciplines, dans tous les établissements.

Appuyé par la détermination ainsi manifestée par les enseignants du supérieur, le SNESUP, en délégation au ministère dès ce vendredi, interpellera la Ministre :

- pour le respect et l'amélioration des statuts, pour des allègements de service d'enseignement en faveur des nouveaux maîtres de conférences recrutés,
- pour la complémentarité universités-organismes de recherche, contre le démantèlement annoncé du CNRS et contre le pilotage de la recherche par les seuls contrats ANR,
- pour un budget 2008 réellement ambitieux en faveur de la recherche et du supérieur, prenant en compte tous les besoins de recherche et de formation, et en particulier la réussite des étudiants à l'entrée des universités,
- pour l'ouverture de négociations visant à l'abrogation de la loi LRU, et à l'élaboration d'une loi programme pour le supérieur et la recherche.

Paris, le 18 octobre 2007